



Lundi 13 juin 2016 - Communiqué de presse

Communiqué du Président de l'université de Bourgogne Concours PACES* 2016

Un problème technique du logiciel de lecture optique a eu pour conséquence la non prise en compte de plusieurs étudiants dans le classement publié ce lundi 13 juin 2016 autour de 9h.

Dès repérage du problème technique, l'UFR des Sciences de Santé a stoppé la publication des résultats afin de procéder aux vérifications nécessaires.

Le jury, qui s'est réuni aujourd'hui à 14h30, a validé définitivement, après vérification, les classements des différentes filières du concours.

Les résultats ont été publiés à 16h par voie d'affichage à l'UFR des Sciences de Santé et sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) des étudiants.

Comme initialement programmé, les étudiants pourront procéder à leur choix de filières jusqu'au dimanche 19 juin à minuit.

L'université de Bourgogne présente ses excuses aux étudiants et à leur famille concernant les dysfonctionnements liés à la publication des résultats 2016.

Le Président a demandé au directeur de l'UFR de prendre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires.

****PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé***

Contact presse :

Service communication : Audrey Rahali - 03 80 39 37 96 - audrey.rahali@u-bourgogne.fr

Les communiqués de presse sont sur <http://bourgogne.fr/-Medias-Journalistes-.html>